

FEDERATION EUROPEENNE POUR ENFANTS DISPARUS ET SEXUELLEMENT EXPLOITES

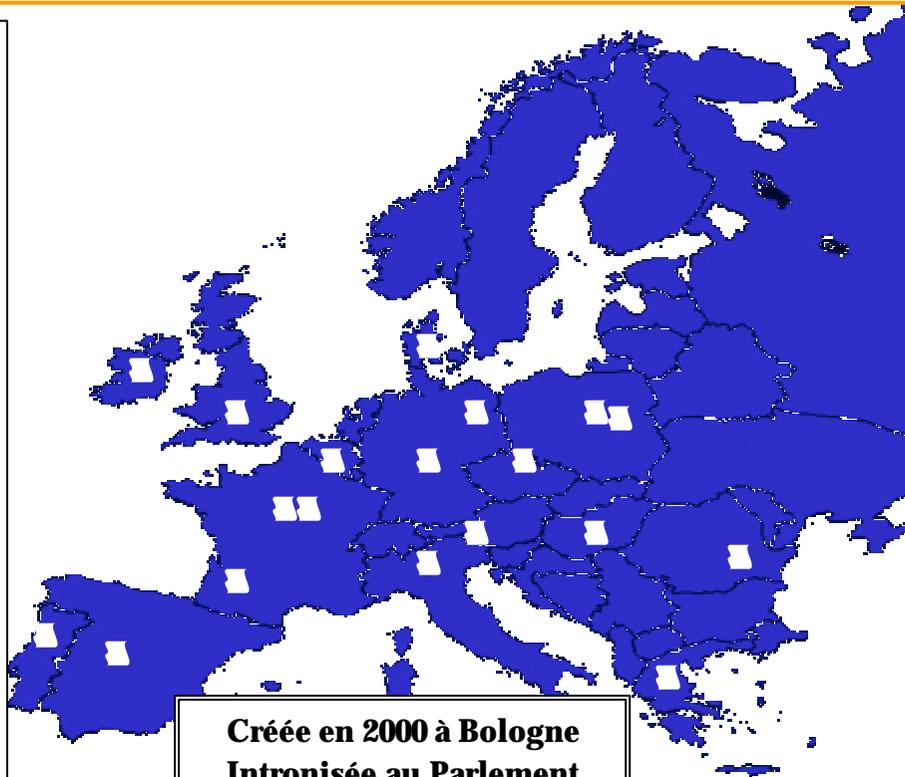
Quels dangers ?

- En France plus de 34 000 fugues par

an (source : Office Central chargé des Disparitions Inquiétantes de Personnes, mai 2004, Saint-Emilion)

La situation est similaire dans presque tous les pays d'Europe.

- Les phénomènes de disparition et d'exploitation sexuelle des enfants ne connaissent pas de frontières.
- Le nombre de fugues signalées augmente sans cesse. **Or, un enfant dans la rue est un enfant en danger, car il est une cible facile pour les délinquants et les proxénètes.**
- Les enlèvements parentaux internationaux sont fréquents.
- De nombreux mineurs non accompagnés vivent dans nos villes.



**Créée en 2000 à Bologne
Intronisée au Parlement
européen en 2001**

Quels objectifs ?

- Que l'opinion publique soit plus sensibilisée à cette problématique ;
- Qu'une stratégie de prévention et d'encadrement des victimes et de leurs familles soit mieux identifiée ;
- Que dans chaque pays, des centres opérationnels couvrent la disparition et l'exploitation sexuelle de mineurs ;
- que ces centres signent des protocoles de coopération avec les services de justice et de police de leurs pays respectifs ;
- que ces centres disposent d'une permanence téléphonique à horaire très large, d'une équipe permanente de gestionnaires de dossiers, d'un réseau de bénévoles, d'un budget suffisant ;
- que l'ensemble du réseau européen bénéficie d'un seul et même numéro de téléphone d'urgence destiné aux enfants enlevés ou en fuite et à leurs parents.

Isabelle BARNIER

- Avocate de formation.
- Membre du comité de soutien depuis 2001.
- Membre indépendant du Conseil d'administration depuis 2004.

Président : Daniel Cardon
de Lichtbuer (Belgique)
Secrétariat Général :
Tessa Schmidburg
c/o Child Focus
292 avenue Houba-de
Strooper
1020 Bruxelles
tel +32 2 475 44 13

A travers son association belge
« childfocus » interlocuteur de
l'I.C.M.E.C (international Center for
Missing & Exploited Children fondé en
1992)

Statut consultatif auprès du Conseil de
l'Europe en phase d'approbation

19 associations affiliées

Allemagne (2 ONG)
Autriche
Belgique
Danemark
Espagne
France (3 ONG)

Grèce
Hongrie
Irlande
Italie
Pologne (2 ONG)
Portugal

Rép. Tchèque
Roumanie
(membre
associé)
Royaume-Uni